

Protéger la vie privée des élèves face au profilage par l'IA — la résolution des 14 régulateurs canadiens sur les technologies éducatives

AI in Education · Bonne pratique · Canada

Score de qualité : 47/100

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

Le 8 octobre 2025, à Banff, le Commissaire fédéral à la protection de la vie privée du Canada et les 13 régulateurs provinciaux et territoriaux de la vie privée ont adopté conjointement une résolution comportant 23 appels à l'action, exigeant des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée et des incidences algorithmiques avant le déploiement de technologies éducatives fondées sur l'IA en classe, avertissant que ces outils peuvent profiler le statut socio-économique et la santé mentale des enfants.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of learning impact	0/3
Equity & inclusion	2/3
Transparency, ethics & data protection	3/3
Teacher capability & pedagogy	0/3
Scalability & sustainability	2/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-08-05

[Office of the Privacy Commissioner of Canada, with provincial and territorial privacy regulators](#) — consulté le 2026-08-05

[Office of the Privacy Commissioner of Canada: Protecting the privacy of children and youth through responsible use of educational technologies](#) — consulté le 2026-08-05

[Information and Privacy Commissioner of Ontario: Canada's privacy regulators call for strong protection of children's privacy in EdTech](#) — consulté le 2026-08-05

Citer — Evidoria. Protéger la vie privée des élèves face au profilage par l'IA — la résolution des 14 régulateurs canadiens sur les technologies éducatives. ID persistant : 967cc68b-2dd9-4237-9783-07ed71749351.